

COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2016

Le **19 mars 2016** à neuf heures, le Conseil Municipal de Verneuil-Sur-Seine, légalement convoqué le **vendredi 11 mars**, s'est réuni à l'Espace Maurice Béjart, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Philippe TAUTOU**, Maire ;

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de : **33** Quorum : **17**

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs **DESSAIGNES, SZYMANEK, FRANCOIS-DAINVILLE, LEJEUNE, BOURDAIN, MAURIN**, adjoints ;

Mesdames et Messieurs **FEDIERE, DALLE, LENFANT, DESHAYES, MAS, CHAMPION, GLORIAN, PRUVOT, FREJABUE, SOHM, LEVERT, SEBILEAU, ARNOUX, HOISNARD, SASSO, FOURNET**, conseillers municipaux ;

Absents représentés :

Patrice JEGOUIC représenté par **Pascal CHAMPION**,
Alain MOLHO représenté par **Hervé MAURIN**,
Eric DUPONCHEL représenté par **Anne-Marie LEJEUNE**,
Laurent BAROUX représenté par **Eric GLORIAN**,
Céline YARD représentée par **Julien FREJABUE**,
Claire FAUQUET représentée par **Guillaume SEBILEAU**,
Michèle CHRISTOPHOUL représentée par **Sylvie SASSO**.

Absents excusés : Sylvie **HOURQUIN**, Anne-Marie **OLIVIER**, Rafla **BEN AROUS**.

Nombre de pouvoirs : **7**

Nombre de conseillers effectivement présents : **23**

Nombre de votants : **30**

Secrétaire de séance : Anne-Marie **LEJEUNE**

Après avoir fait procéder à l'appel nominal et s'être assuré que le quorum était atteint, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

Les procès-verbaux des conseils municipaux du 13 et du 26 janvier 2016 sont approuvés à l'unanimité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.)

Le conseil municipal, à la **majorité**, (4 abstentions : MM et MMES Michèle CHRISTOPHOUL représentée par Sylvie SASSO, Christian HOISNARD, Sylvie SASSO, Tristan FOURNET) **Désigne :**

- deux représentants titulaires : **Pierre-Claude DESSAIGNES** et **Alain MOLHO**,

- deux représentants suppléants : **Hubert FRANCOIS-DAINVILLE** et **Julien FREJABUE**.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE VILLE ET ESPACE MAURICE BEJART

Après avoir entendu l'exposé de M. DESSAIGNES, adjoint aux Finances, le Conseil Municipal,

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire concernant les budgets ville et Espace Maurice Béjart.

CONVENTION RELATIVE A LA CESSION A L'AMIABLE A LA COMMUNE DE VERNEUIL DE DEUX SIRENES DU RESEAU NATIONAL D'ALERTE DE L'ETAT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention relative à la cession à l'amiable et à titre gracieux, à la commune de Verneuil sur Seine, de deux sirènes du réseau national d'alerte de l'Etat.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR :

➤ POUR L'EXTENSION ET LE REAMENAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Le conseil municipal, à la majorité, (4 abstentions : MM et MMES Michèle CHRISTOPHOUL représentée par Sylvie SASSO, Christian HOISNARD, Sylvie SASSO, Tristan FOURNET) décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R, programmation 2016, et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération : 1 130 270,00 €HT, soit 1 356 324,00 €TTC (études et travaux)

Subvention D.E.T.R. : 30% du montant des travaux HT, plafonné à 390 000 € soit 117 000,00 €

Montant à la charge de la commune : 1 239 324,00 €TTC.

➤ POUR L'EXTENSION DE LA RESTAURATION DE L'ECOLE JEAN JAURES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R, programmation 2016, et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération : 1 341 556,32 €HT, soit 1 609 867,58 €TTC (études et travaux)

Subvention D.E.T.R. : 30% du montant des travaux HT, plafonné à 390 000 € soit 117 000,00 €

Subvention contrat départemental déjà obtenue : 315 000,00 €

Montant à la charge de la commune : 1 177 867,58 €TTC.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE LA RESTAURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-JAURES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour 11 lots et un montant total de 1 203 051,38 €avec les entreprises suivantes :

Lot 1 – Voirie et Réseaux Divers

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE ILE DE France – 7 rue Gustave Eiffel - BP 82 - 91351 GRIGNY Cedex.

Lot 2 – Démolition - Gros Œuvre - Carrelage Faiences

Société **CIF REHABILITATION** – 3, avenue Bosquet - ZAC Les Ponts de Baillet - 95560 BAILLET EN France.

Lot 3 – Murs à Ossature Bois

POULINGUE SAS – ZA 3 - La Carrellerie - BP CS 40001 - 27210 BEUZEVILLE.

Lot 4 – Etanchéité

Société **ACTIFS COUVERTURE** – 10, rue de la Gare - 78300 POISSY.

Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium - serrurerie - occultation

Société **CISCO BATIMENT** – 4, rue Joseph et Etienne de Montgolfier - 93110 ROSNY SOUS BOIS.

Lot 6 – Plâtrerie - faux plafonds - protection incendie - menuiseries intérieures bois

Société **CISCO BATIMENT** – 4, rue Joseph et Etienne de Montgolfier - 93110 ROSNY SOUS BOIS.

Lot 7 – Peinture - sols souples

Société **WISEU PEINTURE** – 18, rue de Vernouillet - 78670 MEDAN.

Lot 8 – Ravalement de façades

Société **CBT** – 73/75, rue de la Plaine - 75020 PARIS.

Lot 9 – Chauffage - C.V.C. - Plomberie

Société **SECA** – 38/46, rue Calmette et Guérin - 78500 SARTROUVILLE.

Lot 10 – Electricité

Société **GED Ets EMV** – 16, rue Gutenberg - BP 30046 - 95420 MAGNY EN VEXIN.

Lot 11 – Equipements de cuisine - panneaux industriels

Société **HURON** – 40, rue Amédée Brocard - 78450 VILLEPREUX.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - CATEGORIE MISE AUX NORMES DES EQUIPEMENTS PUBLICS

➤ **POUR L'EXTENSION DE LA RESTAURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide de présenter un dossier de demande de subvention, dans le cadre des fonds de soutien à l'investissement public local, pour 47% du montant HT de l'opération, soit 630 531,00 € et **s'engage** à financer l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération : 1 341 556,32 €HT, soit 1 609 867,58 €TTC (études et travaux)

Subvention D.E.T.R. : 30% du montant des travaux HT, plafonné à 390 000 €, soit 117 000,00 €

Subvention contrat départemental déjà obtenue : 315 000,00 €

Fonds de soutien à l'investissement public local : 630 531,00€

Montant à la charge de la commune : 547 336,58 €TTC.

➤ **POUR L'EXTENSION ET LE REAMENAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Le conseil municipal, à la **majorité**, (4 abstentions : MM et MMES Michèle CHRISTOPHOUL représentée par Sylvie SASSO, Christian HOISNARD, Sylvie SASSO, Tristan FOURNET) **adopte** l'avant-projet des travaux d'« extension et réaménagement de l'Hôtel de ville », pour un montant total de travaux de 955 000,00 €HT, soit 1 146 000 €TTC, et **s'engage** à financer l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération : 1 130 270,00 €HT, soit 1 356 324,00 €TTC (études et travaux)

Subvention D.E.T.R. : 30% du montant des travaux HT, plafonné à 390 000 €, soit 117 000,00 €

Fonds de soutien à l'investissement public local : 779 886,00 €

Montant à la charge de la commune : 459 438,00 €TTC.

REVERSEMENT DE LA RECETTE DE LA PIECE DE THEATRE « LES NŒUDS AU MOUCHOIR » DU 12 FEVRIER 2016

Considérant les termes du contrat prévoyant de reverser 100 % HT des recettes du spectacle au producteur, Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, **adopte** Le reversement de 8 861,13 € à la production « Les Lucioles » imputés à la fonction 33, nature 678 du budget de l'Espace-Béjart.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LA REQUALIFICATION DES EQUIPEMENTS CULTURELS

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du Département des Yvelines au titre de l'année 2016.

CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS DU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative aux missions du service de médecine préventive du centre de gestion pour la mairie de Verneuil-sur-Seine ainsi que tout document s'y rapportant.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2016 comme indiqué dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Fait à Verneuil-sur-Seine le 19 mars 2016.

**Le Maire,
Président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise**

Philippe TAUTOU